

Un rapport du Conseil de l'Europe alerte sur la diffusion des discours de haine en Italie

Allan Kaval

Le gouvernement de Giorgia Meloni a rejeté avec virulence le constat sévère établi par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance. Le document, publié mardi 22 octobre, révèle notamment l'étendue des discriminations raciales imputables aux forces de l'ordre.

L'Italie de Giorgia Meloni a un problème de racisme. Voici en substance l'une des conclusions d'un rapport émanant du Conseil de l'Europe sur le climat qui règne dans le pays, deux ans après l'arrivée au pouvoir de la présidente du conseil d'extrême droite. Le document préparé par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) publié mardi 22 octobre révèle notamment l'étendue des discriminations raciales imputables aux forces de l'ordre ainsi que la diffusion croissante des discours de haine dans l'espace public, y compris de la part de responsables politiques de premier plan.

Les représentants de la majorité ont réagi avec véhémence au contenu d'un texte jugé particulièrement « insultant » à l'égard des policiers et des carabinieri italiens. Le gouvernement a remis en cause les enseignements du rapport au sujet de « nombreux témoignages de profilage racial effectué par des agents des forces de l'ordre concernant en particulier la communauté rom et les personnes d'ascendance africaine ». Les auteurs du texte ont également alerté sur l'indifférence des autorités face à cet état de fait ainsi que sur l'impunité dont bénéficient les responsables de ces discriminations « institutionnelles ».

La publication du rapport de l'ECRI intervient alors qu'après un vote à la Chambre des députés, le Sénat examine un projet de loi ouvrant la voie à un net raidissement sécuritaire. Une des mesures qu'il contient prévoit de lever l'obligation d'ajourner l'exécution des peines prononcées contre des femmes enceintes ou mères d'enfants de moins d'un an. Elles pourraient ainsi être immédiatement détenues dans des établissements pénitentiaires. Cette disposition vise de fait les femmes roms, accusées régulièrement par la droite d'utiliser leurs enfants ou leurs grossesses pour éviter la prison.

Connotations « extrêmement clivantes »

Les rapporteurs du Conseil de l'Europe, qui siège à Strasbourg, s'inquiètent également de voir « la xénophobie (...) de plus en plus présente dans le discours public », relevant que ce dernier a pris des connotations « extrêmement clivantes et visant (...) les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants, ainsi que les citoyens italiens issus de l'immigration, les Roms et les personnes LGBTI », dans le contexte d'une « banalisation des propos haineux dans la vie publique ».

De fait, la notoriété brusquement acquise au cours de l'année écoulée par le général Roberto Vannacci, auteur d'un pamphlet réactionnaire à succès et passé de la discrétion de la vie

militaire aux projecteurs de la vie publique, a normalisé la parole raciste et homophobe. Son influence a d'ailleurs rapidement été captée par la Ligue (extrême droite), le parti de Matteo Salvini, vice-président du conseil, qui l'a fait élire au Parlement européen en juin.

Ce même Matteo Salvini est visé indirectement par le rapport qui dénonce les « critiques injustifiées visant à saper l'autorité des juges statuant sur des affaires de migration ». Depuis le mois de septembre, le chef de file de la deuxième force de la coalition au pouvoir est en effet engagé dans une confrontation avec le tribunal de Palerme, qui a requis à son encontre six ans de prison pour privation de liberté et abus de pouvoir en lien avec des faits remontant à 2019. M. Salvini, qui occupait le poste de ministre de l'intérieur, avait alors empêché l'Open Arms, un bateau de sauvetage avec 147 migrants naufragés à son bord, de débarquer dans les ports italiens.

« Des chiens et des porcs »

L'annonce des réquisitions lui a permis de se lancer dans une campagne de dénigrement des juges, accusés par la majorité d'être « politisés » sur cette affaire comme sur celle des centres de rétentions italiens en Albanie. Vendredi, une juge de Rome a en effet invalidé le transfert vers le pays balkanique des douze premiers migrants passés par ce dispositif d'extraterritorialisation des demandes d'asile. Le dossier migratoire est ainsi devenu le champ de bataille d'un conflit entre la magistrature et un gouvernement qui ne retient plus ses coups. « On ne comprend pas pourquoi, selon certains juges, peuvent arriver en Italie des chiens et des porcs », a ainsi déclaré M. Salvini, faisant référence aux migrants en utilisant une expression italienne désignant un groupe hétérogène de personnes de peu de valeur.

Si l'exécutif remet désormais ouvertement en cause la légitimité de certains juges, il n'a pas manqué de voler au secours des forces de l'ordre italiennes visées par le rapport. « Les femmes et les hommes en uniforme ont été attaqués honteusement par une institution inutile payée aussi par les impôts des citoyens italiens », a condamné M. Salvini, mardi, dans une publication sur X. Apportant rétrospectivement du crédit aux conclusions du rapport sur la dégradation du discours public, il a ajouté : « Si les Roms et les clandestins plaisent tant à ces messieurs, qu'ils les emmènent tous chez eux à Strasbourg. »

Pour sa part Giorgia Meloni a dénoncé les « insultes » qu'auraient subies les forces de l'ordre. Elle les avait déjà défendues contre la position dure prise par le président de la république, Sergio Mattarella, en février, lorsqu'il s'était adressé à la police pour dire que son autorité ne devait pas se mesurer « à l'aune des matraques ». Il faisait alors référence à des épisodes de violences policières survenus lors de manifestations contre les massacres perpétrés à Gaza. Mardi, M. Mattarella qui, de discours en discours, n'a eu de cesse depuis deux ans de tempérer le positionnement de droite dure du gouvernement de Giorgia Meloni, a cette fois abondé en son sens, faisant part de sa « stupeur » au sujet des affirmations contenues dans le rapport, rappelant son « estime et [sa] proximité » vis-à-vis des forces de l'ordre.

[Cet article est paru dans Le Monde \(site web\)](#)